

PREFET DES COTES D'ARMOR

DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES TERRITORIALES Saint-Brieuc, le

23 JUIN 2014

Pôle Intercommunalité et Aménagement du Territoire

Autorité environnementale

INFORMATION DE L'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE

relative au projet d'élaboration du plan local d'urbanisme de la commune de LE VIEUX-MARCHE

reçu le 21 mars 2014

arrêté par délibération du 3 mars 2014

A la date du 21 juin 2014, l'Autorité Environnementale informe que le présent dossier fait l'objet d'un avis tacite, réputé favorable.

La présente information fera l'objet :

- d'une notification à la commune,
- d'une consignation au dossier d'enquête publique,
- d'une publication sur le site internet de la préfecture.

Pour le Préfet Le Secrétaire Général,

Gérard DEROUIN